



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

psychiatres

Question écrite n° 42620

## Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur la crise de la psychiatrie. Si la tendance actuelle n'est pas corrigée, on évalue à 40 % la diminution du nombre de psychiatres en exercice à l'horizon 2020. De plus, le nombre de lits d'hospitalisation à temps plein dans les services psychiatriques a été divisé par six au cours des quinze dernières années. Dans le même temps, la demande de soins ne cesse de s'accroître grâce à une dédramatisation de la consultation chez le psychiatre, aux progrès thérapeutiques et à cause des effets de la crise sociale. Il lui demande donc s'il envisage de prendre des mesures afin de corriger la tendance à la baisse du nombre de médecins psychiatres.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 42620

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 juin 2004, page 4892